

# mon mag

Le magazine des Cugandais



**INCLUS**  
Le programme  
de la première  
saison culturelle

*Faisons vivre notre nature*



**DOSSIER**  
DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE



**ON EN PARLE**  
LANCEMENT DE LA 1<sup>ÈRE</sup> SAISON  
CULTURELLE CUGANDAISE



**REGARD**  
RÉDUISEZ VOS DÉCHETS,  
ON VOUS AIDE...



# ÉDITO ..



Chère Cugandaise, cher Cugandais,

En ce mois de juillet qui commence, je souhaite que l'optimisme soit présent au quotidien !

Mais verra-t-on bientôt le bout du tunnel ? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, fatigué de subir depuis des mois les conséquences de la crise sanitaire.

Après un mois de mai et de juin qui nous ont permis de revivre grâce aux premières ouvertures des lieux culturels, des magasins et des restaurants, nous l'espérons tous ardemment.

La solution tient en effet à la réussite de la vaccination. Au moment où je vous écris ces mots, les centres de vaccination sont un atout essentiel pour cette réussite; je voudrais remercier tous ceux, médecins, infirmiers, membres d'associations, bénévoles, élus et personnel de Terres de Montaigne, qui se mobilisent pour le faire fonctionner le mieux possible. Un immense merci également aux professionnels de santé.

Malgré ce contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire,

*j'ai la chance de m'appuyer sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général, et sur des services municipaux compétents et motivés.*

Le dossier de ce C mon Mag revient sur celles et ceux, agents municipaux, qui s'engagent, qui travaillent à la concrétisation des projets que nous avons souhaité conduire depuis le début de ce mandat municipal. Ce sont des moyens importants qui sont mobilisés, ce sont surtout des femmes et des hommes qui s'engagent pour la qualité du cadre de vie.

Dans ce contexte budgétaire, dont quelques pages de ce magazine vous rendent compte, nous poursuivons le développement des projets, avec trois priorités budgétaires qui ont été dégagées : l'enfance-jeunesse, l'environnement et la culture.

C'est l'avenir, nos enfants, nos jeunes seront les adultes de demain. Pour cela, les locaux à leur disposition se font une nouvelle beauté. La 2<sup>ème</sup> phase du périscolaire sort de terre, et les locaux jeunesse sont en étude, sans oublier le nouveau marché du restaurant scolaire.



C'est du pragmatisme, l'environnement se fait par des actions concrètes et du bon sens, comme l'éco-pâturage, les jardins familiaux, le défi zéro déchet, les plantations... qui vont se dévoiler dans ce second semestre.

C'est essentiel, la culture nous en avons besoin, et nous avons travaillé pour qu'elle soit au plus près des Cugandais ; vous pourrez découvrir à travers le livret, cette programmation proposée pour l'année 2021-2022.

Cugand a récemment été classée 19<sup>ème</sup> sur 258 communes en Vendée où il fait bon vivre. Nous mettrons donc tout en œuvre pour que notre commune reste attractive et garde cette tranquillité qui la caractérise.

Nous gardons notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent.

Un dernier mot, en ce début d'été, au moment où les promenades sont particulièrement agréables, n'hésitez pas à venir découvrir les patrimoines historiques et naturels de la commune, en respectant bien sûr, les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Je vous souhaite un bel été.



**Cécile BARREAU,**  
Maire de Cugand

## SOYEZ VIGILANTS : ACTE DE MALVEILLANCE !

Des actions récentes d'usurpation d'identité de la commune ont eu lieu afin de relayer de fausses informations. Sachez que cet acte indigne de notre démocratie ne restera pas impuni. Nous ne laisserons pas cette atteinte entraver nos engagements auprès des Cugandais.

4 360° EN IMAGES

## DOSSIER

6 MOBILISÉS  
POUR CUGAND

8 FOCUS SUR LES SERVICES  
ADMINISTRATIFS

10 FOCUS SUR LES SERVICES  
TECHNIQUES

12 FOCUS SUR LES SERVICES  
DU PÔLE ENFANCE : L'ACCUEIL  
ENCHANTÉ

14 FOCUS SUR LES SERVICES  
DE LA MÉDIATHÈQUE

16 MÉDIATHÈQUE

## ON EN PARLE

17 C'EST ESSENTIEL : LANCEMENT  
DE LA 1<sup>ÈRE</sup> SAISON CULTURELLE  
CUGANDAISE

## REGARD

19 ENFANCE/JEUNESSE

22 ENVIRONNEMENT

25 CADRE DE VIE

27 LOISIRS

28 LES AMÉNAGEMENTS  
DE LA COMMUNE

31 VIE ÉCONOMIQUE

32 SOCIAL

35 DÉCRYPTAGE

36 FINANCES

38 ESPACE D'EXPRESSION

39 INFOS MUNICIPALES

## C MON MAG

Magazine édité par la commune de Cugand

Tirage : 1700 exemplaires

Directrice de la publication : Cécile Barreau, Maire.

Rédaction : Comité éditorial de Cugand

Crédit photos : commune de Cugand, Terres de Montaigu, Julien Gazeau, Passeport du Civisme, Mélimélarts, Pixabay, Trivalis Manon Moreau, Creaphism, Scale, Dominique Caillaud, Apapa Rosenthal, EHPAD Saint-Gabriel, EHPAD La Chimotaie, Zéro Waste Vendée, Les godillots du Mingot, cabinet Origami, Freepik.

Conception : Agence Comwell

Impression : BDM Imprimeurs - Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : en cours





# 360° EN IMAGES



16 & 23 janvier 2021

*Faire plaisir en offrant  
un cadeau... donner, c'est  
recevoir !*

Une pochette gourmande (composée de produits locaux) à destination des Cugandais de 70 ans et plus, résidant à domicile a été distribuée. Un beau moment de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

Du 1<sup>er</sup> mars au 29 mai 2021

*Exposition au fil de l'eau,  
les industries Cugandaises  
à la médiathèque*

L'occasion de [re]découvrir le patrimoine local.

3 avril 2021

*Se retrouver autour d'une  
chasse aux œufs*

Organisée par la commission Affaires Sociales au sein des deux EHPAD de la commune. Réservé aux élèves de petite section et de CP des 2 écoles, cet événement a ravi petits et grands. Merci aux deux boulangeries pour leur contribution.



29 mai 2021

*Concert Swing  
Manouche - Trio  
Rosenberg*

Organisé par la municipalité et le Département. 250 personnes se sont réunies dans la prairie du chemin noir.







1<sup>er</sup> & 18 juin 2021

### *Actions contre la Covid*

Le VacciBus (sans rdv) : espace de vaccination itinérant a fait escale à Cugand et a permis de vacciner 100 personnes sur deux demi-journées.

Centre de vaccination (sur rdv) : depuis le 16 mai 2021, la vaccination contre la Covid-19 s'effectue au pôle sportif Maxime Bossis à Montaigu-Vendée. Plus de 1000 injections peuvent être réalisées 7j/7.

**[RE]VISITER LE MOULIN À FOULON ? C'EST POSSIBLE !**

Ouvert pour la saison, depuis le 22 mai dernier jusqu'au 19 septembre prochain, des visites guidées sont assurées par Lucie Garreau, les samedis et dimanches de juin et septembre et les vendredis, samedis et dimanches de juillet et août, de 14h à 18h.



12 juin 2021

### *Mme Leroy, Chevalier de la Légion d'honneur*

Remise de la Légion d'honneur à Mme LEROY, pour ses 52 ans de service au sein de notre commune (Conseillère municipale puis Maire de 1969 à 1983).



Fin juin 2021

### *Exposition photos en plein air*

Exposition de 30 photos en plein air dans le parc du Moulin à Foulon. Partenariat culturel entre la municipalité et les membres du Club Photo de Cugand. Thématiques : la faune, la flore et les paysages.



**C** aussi à voir

dans notre galerie photos sur [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr) !

# MOBILISÉS POUR CUGAND

## — ILS ONT PASSÉ LE RELAIS ... CLIN D'ŒIL À « NOS RETRAITÉS » DE 2020 & 2021

« Chers retraités, tout au long de votre carrière à la mairie de Cugand, vous avez côtoyé beaucoup de Cugandais, y compris dans le monde associatif, scolaire et travaillé au service de plusieurs équipes municipales.

Acteur dans la fonction publique territoriale, vous avez œuvré au quotidien, pour assurer un service de qualité aux usagers. Ce n'est pas toujours facile d'exercer ces missions, qui font souvent l'objet de railleries, mais nous savons qu'elles demandent un grand sens du service

public dont vous avez su faire preuve tout au long de ces années.

Je tiens, au nom de l'ensemble du conseil municipal, et en mon nom propre, à vous remercier très sincèrement pour tous les efforts que vous avez fournis pendant toutes ces années, au service de notre commune.

Je vous souhaite une très belle et très longue retraite. Profitez-en bien ! »

Cécile BARREAU.

## — DÉPART EN 2020 ...

En 2020, trois de nos agents ont fait valoir leur droit à la retraite. En raison des restrictions sanitaires que nous étions tenus de respecter, nous n'avons pas été en mesure de rendre hommage à leur travail, leur implication dans les missions quotidiennes qui leur ont été confiées pendant de nombreuses années. Aussi, nous souhaitons, par ces quelques lignes leur faire savoir que nous ne les oublions pas et que, nous ne manquerons pas de les remercier comme il se doit, en présence de tous leurs anciens collègues.

### **Laurent FONTENEAU**

17 années au sein du Service Pôle Jeunesse/ Guide du Moulin à Foulon

### **Joseph GUIMBRETIERE**

28 années au sein des Services Techniques

### **Chantal BRÉ**

15 années au sein du Service Administratif

### **Joël RICHARD**

26 années au sein des Services Techniques

## — DÉPART EN 2021 ...



### **Dominique CHEVALIER**

15 années au sein des Services Techniques.

« Un responsable technique avec un look et une voix reconnaissables entre 1000 ! »

Le 30 juin, notre responsable des services techniques, a lui aussi, fait valoir ses droits à la retraite. Après ces 15 années à notre service, nous le remercions très sincèrement pour sa précieuse collaboration et son savoir. Nous lui souhaitons une très belle retraite et de bons moments à partager avec tous ses proches.

*« Bonne retraite Dominique. »*

# — DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE ...

Les services municipaux se renouvellent au fil des années. Chacun joue un rôle indispensable au bon fonctionnement de notre commune. Les différents services sont corrélés pour répondre au mieux aux besoins des Cugandais et ainsi rendre leur quotidien meilleur. Ils collaborent avec les élus pour porter les projets.



## SERVICES TECHNIQUES

5 bis, rue des Bouffardières  
85610 CUGAND  
Tél. : 02 51 43 70 70  
mairie@cugand.fr



## MÉDIATHÈQUE

3, rue Jean Moulin  
85610 CUGAND  
Tél. : 02 51 94 82 36  
mediatheque@cugand.fr

### Horaires d'ouverture à compter du 17 août :

Mardi - mercredi - vendredi : 15h30 à 18h30  
Mercredi - jeudi : 10h à 12h30  
Samedi : 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30



## MAIRIE

7 place Vincent Ansquer  
85610 CUGAND  
Tél. : 02 51 43 70 70  
mairie@cugand.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi-mercredi-vendredi :  
9h à 12h30 et 14h à 17h  
Mardi-jeudi-samedi :  
9h à 12h30



## PÔLE ENFANCE

7 bis, rue Jean Moulin  
85610 CUGAND  
Tél. : 02 51 94 17 35  
accueilenchante@cugand.fr



## MON ESPACE SERVICES

TERRES DE MONTAIGU

Pour améliorer les conditions d'accueil des permanences existantes et favoriser l'ouverture de nouveaux services :

### « Mon espace services »

1 rue René-Descartes,  
zone de La Bretonnière  
Boufféré,  
85600 Montaigu-Vendée

RAM de Terres de Montaigu, CAF (Service social - Gestionnaire conseil), CARSAT (Service social - Retraite), Médiations49 (Médiation familiale), FNATH, MDEDE (Médiation emploi - Mobilité en Vendée pour les actifs), France Alzheimer (Groupe de parole), France Parkinson (Groupe de parole) et AREAMS (Point conseil budget).





# FOCUS SUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS



**De gauche à droite :** Sylvie GUÉRINEAU (Urbanisme), Chloé RINCHEVAL (Communication), Patricia GUITTENY (Accueil), Nadine TERRIER (Comptabilité), Cathy CALVEZ (Accueil), Sylvie HAY (Directrice Générale des Services).

## — SYLVIE HAY .. DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

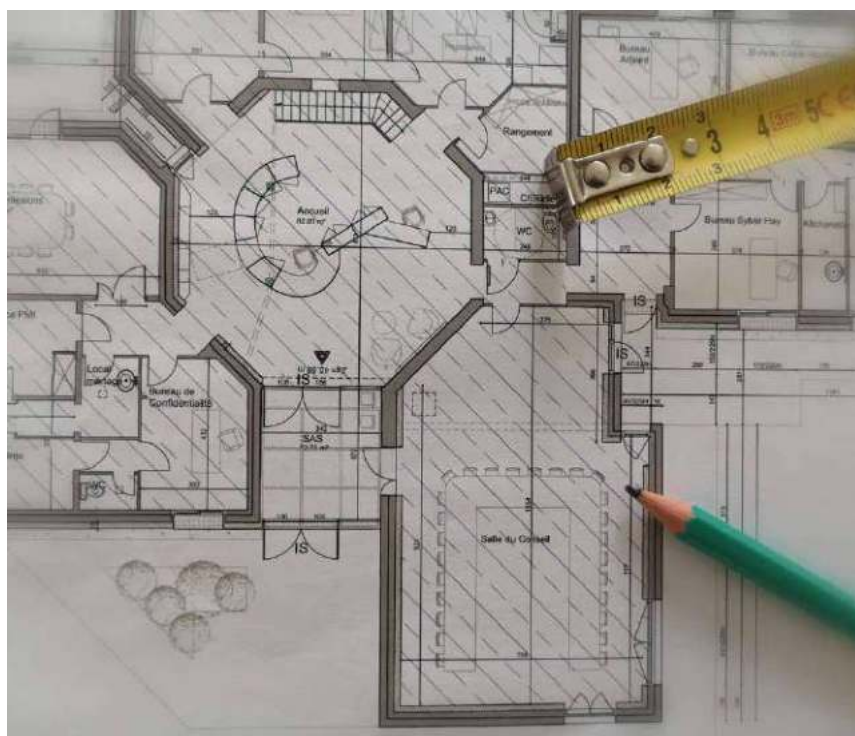


“J’assure la fonction de Directrice Générale des Services de la commune de CUGAND depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019. À ce titre, je dirige l’ensemble des services et je coordonne leur organisation. J’assure également la gestion courante des ressources humaines. Par ailleurs, je suis chargée d’assurer le pilotage des orientations stratégiques de la collectivité et de conduire les projets sous l’égide des élus. Je gère le suivi des dossiers de marchés publics et je dois veiller à garantir les procédures juridiques, administratives et financières. Au quotidien, ce sont de très nombreuses missions, diversifiées, et vraiment passionnantes !” S.HAY.



# — LA RÉHABILITATION DE LA MAIRIE ...

La nouvelle équipe municipale a souhaité réaliser la rénovation intérieure et extérieure de la mairie avec notamment la mise en accessibilité pour tous et la rénovation énergétique qui devenaient urgentes. Les entreprises sont choisies et le lancement des travaux est prévu dès septembre. L'objectif de ce projet, est de garder le caractère et l'histoire des lieux, tout en y apportant modernité et fonctionnalité. Dans la conduite de ce projet, la commune est accompagnée par le Cabinet ORIGAMI de Montaigu. Les principaux travaux envisagés concernent la réfection de la toiture, l'isolation du bâtiment par l'extérieur, le remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur, l'aménagement du hall d'accueil équipé d'une banque accessible à tout public, l'aménagement de sanitaires adaptés, l'accès à l'ensemble des espaces accueillant du public (salle de réunion du conseil par exemple...), intérieur entièrement repensé et réaménagé de façon plus fonctionnelle et lumineuse. Ces travaux de réaménagement permettront d'améliorer les conditions de travail du personnel communal,



de l'équipe municipale et d'améliorer le confort, l'accueil et la confidentialité au sein du bâtiment pour tous. **Le service public sera bien évidemment maintenu. Vous serez informés des changements en temps voulu.**

## LES + :

- Amélioration du fonctionnement et de l'accessibilité
- Maîtrise des consommations énergétiques

## EN BREF... LES PRINCIPALES MISSIONS



Accueil du public,  
traitement des courriels



État Civil



Gestion location  
des salles,  
gîtes communaux



Élections



Communication



Comptabilité



Urbanisme



Gestion des projets  
(compte-rendu, cahier des charges,  
mise en ligne des marchés..)



Gestion des équipes

# FOCUS SUR LES SERVICES TECHNIQUES



**De gauche à droite :** Antoine DESFONTAINES, Manuela DA SILVA FERNANDES (Médaille), Jean-Baptiste DESMET (responsable), Martial ANDRÉ, Marcelle VINET, Thierry BERGEOT, Christophe PATOUIILLER (Absent).

## EN BREF ... LES PRINCIPALES MISSIONS



Gestion des  
espaces verts



Préservation  
du patrimoine  
communal





## — UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES ...

Suite à une opportunité d'achat d'un bâtiment situé dans la zone artisanale du Mortier-Est, la municipalité a décidé en début d'année 2021 de se porter acquéreur de ce bien de 400 m<sup>2</sup> en vue d'y installer les services techniques de la commune. En effet, les ateliers municipaux situés en cœur de bourg, ne pouvaient pas être réhabilités sur le site actuel. Le bâtiment acquis fera l'objet de travaux d'aménagement intérieur pour accueillir l'équipe technique dans de

bonnes conditions de travail. Des espaces de stockage sont également prévus en extérieur ainsi que la réalisation de cheminements pour l'accès du matériel communal et des livraisons. L'achat du bien a été validé par le Conseil Municipal du mois de février 2021, et les responsables des services techniques travaillent actuellement sur le projet d'aménagement qui devrait être lancé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

**C** bon  
pour ma planète

- En se dotant d'un utilitaire électrique aux services techniques, la municipalité a fait le choix de remplacer un véhicule vétuste par un matériel moins polluant, plus respectueux de notre environnement. Pour chaque futur achat de ce type, la question de l'énergie électrique sera étudiée.



Garantir  
la sécurité  
des usagers



Gestion  
des bâtiments



Participation à l'attractivité  
esthétique  
du patrimoine communal



Gestion  
voirie

# FOCUS SUR LES SERVICES DU PÔLE ENFANCE : **L'ACCUEIL ENCHANTÉ**



**De gauche à droite :** Cathy CALVEZ, Margaux BOUIN, Leïla GOURAUD (service civique), Laurent VALERO-TARENCON, Tiphaine CHAPELEAU, Annie DILIGENT, Laura ROUSSEAU, Amélie MÉCHINEAU (directrice), Nathalie GATTEPAILLE, Magali BRETAUDEAU, Sabrina HERVOUET, Juca SANFINS, Mathilde CLOUET (Absente).

## EN BREF... LES PRINCIPALES MISSIONS

**Le Pôle Enfance regroupe l'ensemble des services à destination des enfants de la commune**



**Le restaurant scolaire** fonctionne tous les jours scolaires sur un service de 12h à 13h30. En moyenne, 300 enfants y déjeunent chaque midi.



**L'accueil périscolaire** est fréquenté par les enfants avant et après l'école. Chaque matin de 7h15 à 8h45, une soixantaine d'enfants sont accueillis. Le soir, de 16h30 à 19h, entre 90 et 100 enfants prennent leur goûter et restent au périscolaire le soir.



# — DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE PÔLE ENFANCE ...

Comme évoqué dans notre lettre «Com'Une Info», les premiers bâtiments rénovés du Pôle Enfance ont été investis depuis le 26 avril dernier par les enfants de plus de 6 ans et l'équipe d'animation. Quel bonheur pour tous d'avoir des locaux avec de grands espaces clairs, un mobilier neuf, adapté et coloré !!! Les enfants de moins de 6 ans sont pour le moment accueillis dans des modulaires. La deuxième phase des travaux a débuté le 21 mai par la démolition d'un bâtiment et par le retrait du modulaire présent dans la cour de l'accueil périscolaire. Juin va laisser place à la rénovation et la construction. Les enfants devraient rentrer dans les nouveaux locaux pour février.

“Après une année scolaire particulière rythmée par différents protocoles sanitaires auxquels il a fallu s'adapter, l'équipe du Pôle Enfance espère faire sa rentrée dans des conditions les plus normales possibles et surtout en profitant de ses beaux locaux” A. MECHINEAU

## « LES ENFANTS SONT CONQUIS » :

Evan (8 ans) « C'est super, on peut même jouer au cache-cache car il y a plein de cachettes. Le baby-foot, c'est trop bien. On s'amuse beaucoup. Et c'est très beau, surtout l'entrée avec les pierres et les chaises de couleurs ! »

Zoé (9 ans) : « Le nouveau périsco est super grand, on peut mettre beaucoup de monde. On a plein de jeux de société, on s'amuse très bien. C'est très joli, quand on a visité la première fois, j'ai trouvé ça hyper bien ! »



## LES AXES DU PROJET ÉDUCATIF

Les élus de la commune ont élaboré un projet éducatif sur lequel s'appuient les projets pédagogiques de l'équipe d'animation. En voici les 3 principaux axes :

- Favoriser le mieux vivre ensemble.
- Permettre à l'enfant de grandir dans un espace citoyen et solidaire.
- Participer à l'éveil de l'enfant et concourir à son développement en tant qu'individu à part entière.
- Partager avec les autres et s'ouvrir aux différences.



**L'accueil de loisirs** fonctionne les mercredis et jours de vacances scolaires. Plusieurs possibilités sont offertes pour les inscriptions : à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas. Le péricentre est aussi ouvert aux mêmes horaires que le périscolaire. Les enfants peuvent donc être accueillis sur toute la journée de 7h15 à 19h.



**L'entretien** de l'ensemble des locaux du Pôle et de l'école Jean Moulin.



**La gestion de l'équipe d'ATSEM** qui intervient à l'école maternelle Jean Moulin.

# FOCUS SUR LES SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE



**De gauche à droite :** Noémie BRÉJON (Directrice) - Patricia PATOILLER (Accueil et Animation)

## EN BREF... LES PRINCIPALES MISSIONS



Accueil du public  
(prêt, retour, inscription,  
conseil, suivi)



Gestion  
des collections



Communication



Animations pour  
tous les publics,  
accueil de groupes





### 38 bénévoles (30 adultes et 8 jeunes) :

Céline HERBRETEAU (Présidente), Christelle DRIANO (secrétaire), Isabelle GIRARDEAU (trésorière), Martine BINOVSKY (membre), Anne DROUET (membre), Marie-Thérèse ALBERT, Edith BOSSARD, Martine BOULANGER, Nicole BOURY, Marie-Josèphe BRETAUDEAU, Françoise BRETAUDEAU-POITRAS, Nadège COGNAUD, Françoise GAUTREAU, Jacqueline HÉAS, Katell HERVOUET, Monique LOIRET, Marie MARJOT,

Monique ONGARELLO, Christine PENEAU, Catherine PETIT, Maxime DRIANO, Laura GUINAUDEAU, et Jules GUINAUDEAU.

**Absents :** Chantal BRÉ (membre), Jeannine BRETIN, Marie-Claude CONCY, Annie HERVOUET, Elisabeth PAVAGEAU, Dominique TURPIN, Marie-Anne VOINEAU, Maeva DOUILLARD, Victor GIRARDEAU, Brianna LEPROU, Marie OLIVIER, et Enzo POILANE.

## — CLIN D'ŒIL AUX BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE ...

« C'est une association de bénévoles qui a pour but de participer au fonctionnement de la médiathèque communale en collaboration avec les salariées responsables de la structure. Elle participe au développement et à la promotion de la lecture, à l'accès à l'information et à la culture. Chaque bénévole s'engage, en signant la charte des bénévoles, dans différentes commissions gérées par la responsable

(accueil du public, catalogage, équipement, animations...) en fonction de leur temps et de leurs envies. L'association peut monter/organiser des animations/projets culturels dans la commune tels que : boîte à livres avec partenariat, vide bibliothèque, balade littéraire...».

**Céline HERBRETEAU,**  
Présidente de l'association.

## LES ANIMATIONS RÉCURRENTES



Gestion d'équipe  
et de commissions  
en lien avec l'association



Réservation  
spectacles

- Ateliers tricot
- Ateliers d'écriture
- Prix littéraires
- Manèges à histoires
- Ateliers numériques
- 4 grandes thématiques par an avec une exposition, des animations et des documents liés à ce thème

# MÉDIATHÈQUE

## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque propose des documents adaptés aux différents publics : livres en grands caractères, livres audio, livres adaptés aux dyslexiques, DVD sous-titrés, jeux en Makaton, liseuses et revues. Les lecteurs peuvent aussi avoir accès à la médiathèque numérique départementale emedi@ (livres, films, musique, autoformation, journaux et magazines). Nous réfléchissons également à l'acquisition de matériel adapté : loupe, clavier agrandi, tourne page..., préparons des animations de sensibilisation au handicap (démonstration de fauteuils roulants, découverte d'exposition à l'aveugle...) et adaptées aux publics (contes en langue des signes, accueil de l'IME, jeux en langage Makaton...). Si vous pouvez nous aider à ces projets, n'hésitez pas à nous faire signe.



Retrouvez toutes les animations dans la plaquette culturelle et suivez-nous sur notre page Facebook @Mediatheque de Cugand

### EXPOSITION L'ART AU BOUT DES DOIGTS

Pour la rentrée, la médiathèque proposera une exposition sur l'art, « L'art au bout des doigts ». Destinée à tous les publics, petits et grands, voyants et malvoyants, cette exposition a pour objectif de sensibiliser à l'art à travers le toucher et le rendre ainsi accessible aux déficients visuels. Elle est composée de reproductions en relief de tableaux de Mondrian, Magritte, Van Gogh... et de sculptures tactiles telles que l'ours blanc de François Pompon ou encore le buste de Voltaire de Jean Antoine Houdon. Au programme : ateliers (créations de tableaux sensoriels), manège à histoires, bébés lecteurs, et d'autres surprises, partenariat avec l'association Mélimélaris et avec nos partenaires habituels (scolaires, accueil de loisirs, animation jeunesse, EHPAD).



## pratique

On répond à vos questions

- **“Comment réserver sur le catalogue en ligne ?”**
- Identifiez-vous avec le numéro de votre carte de lecteur et votre année de naissance, accédez à la liste des documents disponibles à la médiathèque (livres, CD, DVD, revues), puis réservez un document en cliquant sur « réserver ». À réception du mail de confirmation, vous pouvez venir chercher votre réservation aux horaires d'ouverture. Vous pouvez également découvrir nos sélections thématiques, les animations prévues, prolonger vos emprunts de livres, identifier vos coups de cœur, mettre à jour vos coordonnées et lier vos cartes entre elles.

Rendez-vous sur <https://catalogue.terresdemontaigu.fr/cugand>





# ON EN PARLE :



## — C'EST ESSENTIEL : LANCEMENT DE LA 1<sup>ÈRE</sup> SAISON CULTURELLE CUGANDAISE ...

Après de longs mois d'incertitude, le ciel s'éclaircit à nouveau et laisse entrevoir la reprise de la vie culturelle à Cugand. La municipalité, ainsi que les associations n'ont eu de cesse de réfléchir à la tenue d'événements et sont désormais prêtes à vous proposer des spectacles pour rire, rêver, partager, découvrir et s'évader de notre quotidien. Dans ce contexte, la commission Culture et Patrimoine a longuement travaillé cet hiver pour proposer **une première Saison Culturelle à Cugand**. Cette saison sera le reflet du dynamisme de notre territoire. Outre les événements proposés par les associations, la municipalité a concocté une programmation riche et accessible à tous, que ce soit à l'Espace Culturel du Doué, à la Médiathèque ou en plein air. Ainsi, au rythme des mois, vous aurez l'occasion de découvrir différents spectacles d'humour, de théâtre de boulevard, de chanson et de musique du monde, de musique classique et des siestes musicales à partager en famille !

Cette « Parenthèse Culturelle » débutera le 28 août prochain par **une soirée musicale gratuite, dans la prairie du Chemin Noir, avec en clôture un feu d'artifice !**

Découvrez, dans la brochure distribuée avec ce C mon Mag, l'ensemble des spectacles proposés et toutes les informations pratiques pour y assister.

### OÙ TROUVER LES INFOS SUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE ?

- Plaquette jointe à ce bulletin (disponible également en mairie et à la médiathèque)
- Dans chaque numéro de la lettre d'info Com'Une info, rubrique C bientôt.
- Dans l'agenda du site internet de la commune. Restez informés et ne manquez aucun événement en vous connectant à [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)

## pratique

*On répond à vos questions*

### “Comment réserver mes billets pour la Saison Culturelle ?”

La vente de billets pour la Saison Culturelle débutera le samedi 21 août, à 10 heures. Il sera possible d'acheter les billets par internet, ou directement à la Médiathèque de Cugand aux horaires d'ouverture au public. Les règlements s'effectueront soit par carte bancaire pour les achats en ligne, ou par chèque en priorité ou espèces à la Médiathèque de Cugand. Plusieurs tarifs ont été mis en place pour permettre l'accessibilité de tous aux spectacles. Vous trouverez dans la plaquette l'ensemble des informations liées à la réservation. Plus d'informations au 02 51 94 82 36.

# — LUMIÈRE SUR MÉLIMELARTS ...

## 1/ MÉLIMÉLARTS C'EST QUOI ?

Une association fondée en 2002 par Jocelyne BERNARD permettant aux artistes en situation de handicap ou non et aux amateurs d'art de se retrouver au-delà de leurs différences. Depuis 2021, avec la reprise de flambeau d'un nouveau bureau élargi à 6 personnes, Laurent COURTAT [Propriétaire] est devenu président, assisté par Joce BERNARD [Représentante du monde du handicap] devenue vice-présidente après 19 ans de présidence. Cette nouvelle équipe veut donner une nouvelle impulsion pour développer davantage de partenariats mais aussi atteindre un maximum de personnes.

L'association organise depuis 2002 divers événements, ateliers créatifs, expositions, échanges

intergénérationnels, dans l'esprit de la découverte, de l'échange et de l'inclusion, dans des établissements scolaires, des EHPAD, des foyers de vie, des locaux professionnels et dans la nature pour son événement annuel phare « L'Art dans les Jardins ». Toutes nos activités et événements sont 100% gratuits pour le public, afin de permettre l'accès à l'art au plus grand nombre. Seuls les artistes, les propriétaires, entreprises et sympathisants sont membres, ceci pour satisfaire à des obligations administratives et assurantielles.

## 2/ COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE PÉRIODE LIÉE À LA COVID, ET QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES POUR L'AVENIR ?

Comme tout le monde, nous avons été arrêtés par cette période longue et compliquée pour le monde associatif, mais cela nous a permis de nous réinventer. En 2020, en plein confinement et voyant que nos événements traditionnels et ateliers n'auraient pas lieu, nous avons lancé un événement 100% virtuel « Les Évadés

du Confinement », à travers 6 actes présentant les œuvres de 6 artistes. Visibles sur notre page Facebook, sur notre site internet et grâce à notre partenaire AXA Atout Cœur [Fondation de AXA France] et son événement national « Solidaire Autrement », les créations ont été diffusées très largement au niveau national.

Aujourd'hui, nous redémarrons "plein gaz", avec 8 ateliers de création dans des classes de l'école Jean Moulin et de l'école Saint Michel. L'édition 2021 de l'art dans les jardins s'est tenue les 5 et 6 juin derniers avec 45 artistes répartis sur 11 jardins en plus du Parc du Moulin à Foulon. Et aussi, des projets d'exposition à Nantes avec des partenaires professionnels, d'échanges artistiques avec des EHPAD et des foyers de vie... L'idée étant « La vie d'avant en plus grand, en plus large, toujours en gardant notre esprit d'inclusion et notre volonté de toucher le maximum de personnes et ceci quelle que soit sa situation ».

<http://melimelarts.fr/>  
Facebook @Melimelarts85  
contact : melimelarts85@gmail.com

### ÉDITION MÉLIMÉLARTS 2021

• 73 MEMBRES

• 3 GRANDES FAMILLES  
(60% d'artistes / 20% Les propriétaires (Jardins, associations, entreprises) / 20% Les sympathisants (bénévoles, membres du bureau non artistes et non propriétaires & généreux donateurs)





# ENFANCE/JEUNESSE

## — PASSEPORT DU CIVISME, ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ...



Comme évoqué dans le dernier C mon Mag de décembre, les élèves de CM2 des écoles Jean Moulin et St Michel se sont engagés dans un projet citoyen qui s'intitule le Passeport du Civisme. Malgré les conditions sanitaires complexes, ils ont mené plusieurs actions portant sur la solidarité, l'intergénérationnel, l'environnement et sur le thème du porter secours.

En mai, les 2 classes ont pu rencontrer Joseph Braud – Président de l'Union des 2 Rives qui leur a fait découvrir l'importance de la

préservation des milieux aquatiques de notre commune. Les enfants ont été sensibilisés à la question de la qualité de l'eau et la bonne gestion des ressources de la faune aquatique. Tous ont été très attentifs aux explications et recommandations de Joseph.

Dans le prolongement de ces rencontres, les élèves des 2 écoles ont été invités à participer à la matinée écocitoyenne organisée par la municipalité le samedi 5 juin dernier. Ce fut l'occasion de mettre en pratique les conseils de Joseph Braud et des bénévoles de l'Union des 2 Rives en participant au nettoyage des rives du

Mingot, de la Sèvre et du lavoir du Doué. Ils valident ainsi encore une action de leur Passeport du Civisme. Il faut également souligner que ce projet a vu l'implication du Conseil Municipal des Enfants dont un des axes de travail est l'environnement. Ces derniers étaient donc particulièrement impliqués dans leurs classes respectives et très motivés lors de cette matinée. Chaque enfant s'est vu remettre une carte de pêche offerte par l'Union des 2 Rives. Merci à tous les enfants pour leur engagement en faveur de l'environnement.

## — ZOOM... 2<sup>ÈME</sup> ÉTÉ POUR LES ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ANS.. ET RETOUR DES SÉJOURS ...

La forte attente des jeunes pour ce format séjour s'est traduite par le remplissage complet ou quasi-complet dès la 1<sup>ère</sup> semaine d'inscription ! Le programme d'activités à la carte répond lui aussi à une forte demande, notamment sur les activités phares (Koh-Lanta, soirée grillades, ...) ou pour des activités de découvertes innovantes (atelier DJ, stage graff', ...).



### Programme d'animation du 30 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2021 sur la commune de Cugand

- 31 activités différentes (hors séjours)
- 2 séjours : base de Loisirs de Mervent (11-14 ans) & Dune du Pilat (14-17 ans)
- 44 jeunes à partir en séjours
- 3 stages thématiques : Radio / Cirque / Graff'
- 1 soirée familles : le 31 août
- 3 activités « passerelle » pour les futurs 6<sup>èmes</sup>

Plus d'infos : votre référent jeunesse :  
Charlotte VADCARD  
c.vadcard@terresdemontaigu.fr /  
06 65 36 69 79.

## — ZOOM SUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ...

Depuis 2017, la gestion du restaurant scolaire est assurée par la société RESTAVAL dont le contrat de prestation se termine le 31 août prochain.

Une nouvelle consultation a été lancée en avril sur la base d'un cahier des charges préparé par les élus de la commission Enfance Scolaire, qui ont souhaité renforcer l'aspect qualitatif des repas, en promouvant l'utilisation de produits plus sains, issus de production locale, et renforcer « le fait maison » pour les menus proposés aux enfants. Celui-ci a fait l'objet d'une présentation au comité consultatif enfance composé de parents d'élèves des deux écoles.

À l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué à la société API RESTAURATION, avec laquelle une rencontre trimestrielle avec les élus est prévue afin d'échanger sur la qualité des repas servis et sur le fonctionnement du restaurant scolaire.

Pour tenir compte de l'évolution des prix du marché reflétant la qualité des repas, une augmentation des tarifs a été actée pour la rentrée de septembre. Et, sur proposition de la commission Enfance Scolaire, le conseil municipal a mis en place des coefficients familiaux, qui permettent de réduire l'augmentation des coûts pour les familles ayant des revenus plus faibles.



**CHAQUE MIDI  
AU DÉJEUNER,  
EN MOYENNE :**

- 110 maternelles
- 190 primaires

## — LES MENUS DE LA CANTINE ...

L'accueil Enchanté partage sur sa page Facebook chaque lundi le menu de la semaine. De quoi prendre connaissance de ce que le chef a concocté pour vos enfants. Le planning des menus mensuels est également disponible sur le site internet de la commune dans la rubrique Mes services & démarches > Vie Scolaire > Restaurant scolaire.



## **C** bon pour ma planète

**«Quelles sont les actions menées par Leila, service civique et l'équipe d'animation : sensibilisation à l'écologie et au gaspillage au restaurant scolaire»**

#1

**« Petite faim / Grosse faim »**

Chaque midi, les enfants peuvent prendre un petit jeton lorsqu'ils prennent leur plateau. Ce petit jeton signale au chef que l'enfant n'a pas très faim et qu'il souhaite une assiette moins chargée. Les enfants ont très vite pris l'habitude de ce geste. Cela permet de réfléchir et prendre conscience de sa faim et d'éviter de jeter à la poubelle !

#2

**« Récupérateur de pain »**

Un bac en plastique transparent a été mis en place sur la chaine de débarrassage. Les enfants y mettent leurs restes de pain. L'objectif est de prendre conscience de la quantité jetée et de pouvoir récupérer le pain dur pour d'autres actions (nourriture pour animaux...)



# LA LOI EGALIM *C'est quoi ?*



La loi EGALIM a été adoptée par le Parlement en octobre 2018. Cette loi est issue des États Généraux de l'ALIMENTATION (EGALIM, lancés le 20 juillet 2017) annoncés par le Président de la République Emmanuel Macron afin de consulter les français (156 000 participants) sur des questions qui touchent à l'alimentation du type :

- Comment accompagner la transformation de notre agriculture ?
- Comment mieux informer les consommateurs ?
- Comment renforcer la sécurité sanitaire de l'alimentation ?
- Comment valoriser le modèle alimentaire français ?
- Comment avoir une meilleure traçabilité des produits ?
- ...

## Ce qu'il faut retenir !

### BIO À LA CANTINE    PRODUITS DE QUALITÉ



### 3 OBJECTIFS SIMPLES :



Meilleure rémunération



Meilleure qualité



Une alimentation saine, sûre et durable

### EN RESTAURATION COLLECTIVE :



1 repas végétarien 1 fois/semaine



STOP au gaspillage alimentaire



Origine des produits



Labels qualité



Consultation du nutriscore par voie électronique

### CE QUE FAIT CUGAND

#### + BIO ...

50 % de produits de qualité dont 20% de produits bio (vigilance sur la qualité des 50% restants)

#### + LOCAL ...

Des produits provenant de circuits courts, locaux ou régionaux (Ex : pains tradition des boulangeries locales)

#### + SAIN ...

Des produits de saison, variés et frais seront privilégiés. La cuisine se fait sur place, un maximum de plats faits maison est demandé

#### + DURABLE ...

Lutte contre le gaspillage alimentaire, traitement des déchets, choix des pique-niques (emballages, conditionnement des produits). Le travail de sensibilisation autour de ce domaine continuera auprès des enfants

L'expérimentation d'un menu végétarien par semaine sera poursuivie.



Une tarification spécifique pour les familles les plus modestes (calculée selon le quotient familial)

### Participation de la commune au coût du repas

2019 26 %

2020 38,5 %

2021 42 %

# ENVIRONNEMENT

## — L'ÉCO-PÂTURAGE ... RAVIT PETITS & GRANDS

C'est entourés des enfants du Conseil Municipal Jeune que les membres de la commission Environnement ont accueilli les premiers animaux en mars dernier. Deux semaines après leur installation, deux naissances ont eu lieu pour le plaisir des visiteurs du site. La famille s'est de nouveau agrandie avec l'arrivée de TAGADA, femelle Alpaga et son fils Roberto.

En collaboration avec l'entreprise Ma Petite Ferme Chez vous, un référent a été nommé aux Services Techniques afin de veiller à leur bien-être quotidien. Des ajustements ont été opérés notamment l'agrandissement de l'enclos de la vache et de l'ânesse. Les animaux occuperont le site naturel sensible 6 mois dans l'année, car les autres mois, les terrains sont inondables. Le site du Moulin à Foulon est devenu le rendez-vous incontournable pour les balades.

L'éco-pâturage s'intègre dans une politique de suppression des produits phytosanitaires engagée sur la commune depuis plusieurs années. Véritable allié, cet entretien écologique diminue l'empreinte carbone. Une initiative écologique et protectrice de la nature !



### ILS EN PENSENT QUOI ?

"Les animaux sont très gentils et c'est très beau, on adore venir..." Axel, 6 ans

"Super promenade à faire avec les enfants, très bien organisée et tranquillité assurée, bravo" (commentaire reçu sur Facebook)

### ZOOM SUR LES PRÉNOMS DES ANIMAUX NÉS À CUGAND

Les élus du Conseil Municipal Enfants ont été chargés de leur trouver un nom.



L'agneau  
**SHAUN**



Le chevreau  
**SCOOBY DOO**



La chevrette  
**SAPERLIPOPETTE**



## — SILENCE, ÇA POUSSE ...

### UN ARBRE, UNE NAISSANCE

Une ancienne coutume se retrouve dans bien des cultures, qui consiste à planter un arbre à la naissance d'un enfant, parce que l'arbre est symbole de vie, de longévité et qu'il accompagnera ainsi l'enfant tout au long de sa vie. La municipalité a donc décidé que chaque enfant né en 2021 aura son propre arbre sur le site de l'Espace Culturel du Doué. Les essences retenues seront fruitières. Les plantations sont prévues à l'automne, les familles concernées seront contactées dans les prochains mois.

### PLAN VENDÉE BIODIVERSITÉ ET CLIMAT DU DÉPARTEMENT

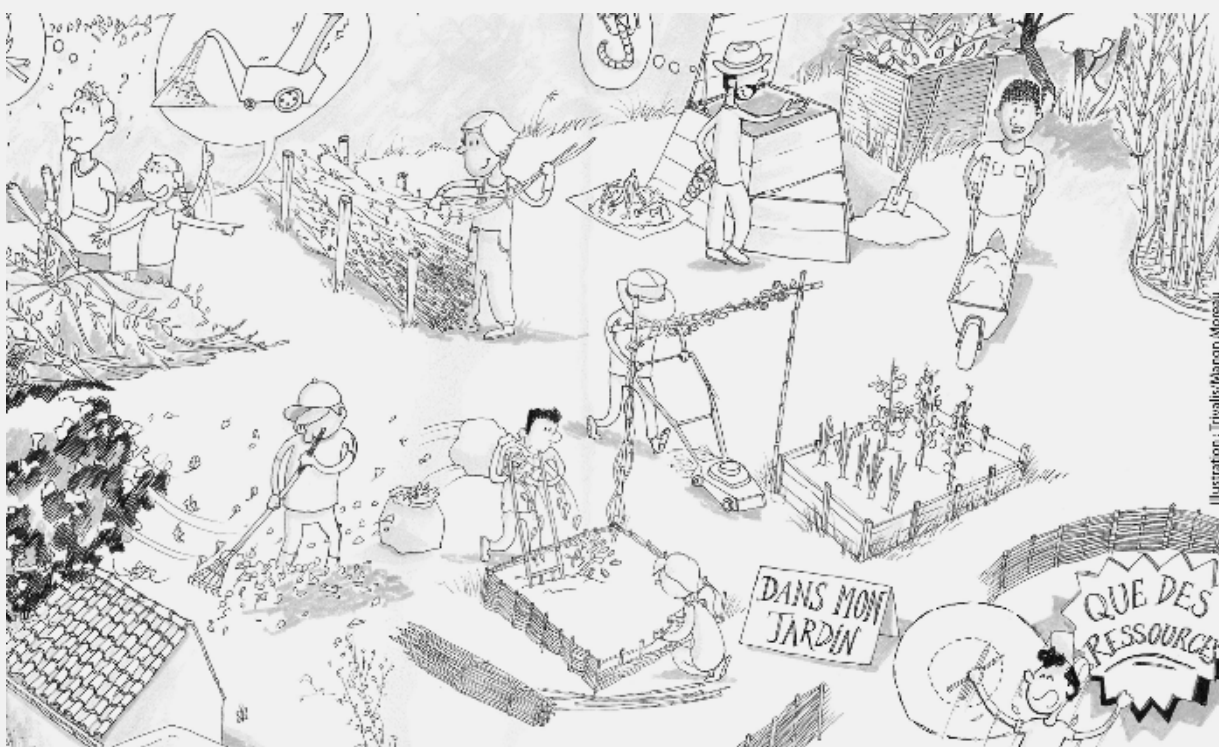
Dans le cadre de son plan Vendée Biodiversité et Climat, le Département développe des actions volontaristes, innovantes et pragmatiques. L'idée, planter 600 000 arbres sur le territoire. La commune de Cugand a été retenue pour participer à cette opération et les premières plantations d'essences locales auront lieu à partir de l'automne 2021 au lieu-dit la Pouzinière.



## — JARDINS FAMILIAUX ...

Les premiers Jardins Familiaux, que l'on appelait alors « jardins ouvriers », apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle lors des guerres napoléoniennes. Situés au chemin Noir, la commune proposera des jardins familiaux. Sous forme de parcelles de plus ou

moins 100 m<sup>2</sup>, la mise à disposition est projetée pour la fin d'année. Pour plus de renseignements ou inscriptions : [mairie@cugand.fr](mailto:mairie@cugand.fr) ou à l'accueil de la mairie.



## — LA PRATIQUE DU VÉLO ...

Rapide, pratique, bon pour la santé, économique et écologique, pour un usage quotidien ou ponctuel, les bonnes raisons ne manquent pas pour choisir le vélo ! Aussi, la municipalité s'est engagée sur ce mandat, à déployer sur la commune divers aménagements favorables à cette pratique. Les premiers devraient apparaître très prochainement aux abords de la gare.



## — SUCCÈS POUR LES AIDES VÉLO ...

Début mars, La Communauté de communes Terres de Montaigu a voté la mise en place d'aides à l'achat de vélo avec ou sans assistance électrique pour les habitants ou entreprises du territoire de 50 € à 400 €.

**Elles ont suscité l'engouement des habitants du territoire et de premières entreprises. En 1 mois, 121 aides ont été attribuées pour un montant total de 9900 €. Terres de Montaigu prévoit d'allouer une enveloppe de 50 000 € à l'opération en 2021.**

Le déploiement de ces aides s'inscrit dans une démarche globale de Terres de Montaigu de mener au plus vite la transition environnementale. Dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie, les élus de la communauté de communes souhaitent déployer dès aujourd'hui une stratégie sur les mobilités, avec l'élaboration de son schéma vélo, notamment pour développer les mobilités douces « et faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable ». Dans ce cadre, un diagnostic complet des infrastructures cyclables est en cours. Une carto-vélo participative a notamment permis de recueillir près de 2314 contributions d'usagers sur les lieux adaptés ou non à la pratique du vélo. Ces témoignages viendront alimenter ce diagnostic, qui permettra à Terres de Montaigu de concevoir un plan d'actions adapté au territoire, en faveur du développement de la pratique du vélo.

### Plus d'infos :

[www.cugand.fr](http://www.cugand.fr) > Actualités > Des aides pour passer au Vélo

## — LA PASSERELLE CUGAND-GÉTIGNÉ, OÙ EN EST-ON ? ...

«Hier à l'Arsenal, demain à Beauséjour, construire des ponts entre nos deux communes, entre nos deux départements, c'est pour nous une façon de nous rapprocher et de valoriser notre joyau commun : la Sèvre» souligne Cécile BARREAU, Maire de Cugand.

Après validation en conseil municipal, une convention a été signée par les deux Maires de Cugand et Gétigné, afin de réaliser une étude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle entre les deux communes (pour les piétons en priorité). Première étape symbolique mais essentielle avant d'envisager la construction de ce nouveau lien au-dessus de la Sèvre, à proximité du pont qui se situe au pied du terrain de foot Gétinois et de la prairie du Moulin à Foulon. Cette étude devra déterminer les contraintes techniques, environnementales et financières ainsi que les différentes alternatives de positionnement, et constituera une aide à la décision pour les élus des deux communes en 2021 ; afin d'assurer un passage sécurisé au-dessus de la Sèvre. Progressivement, compte tenu de la complexité du projet, la municipalité en respect de ses engagements vous tiendra informés de l'évolution du projet.





# CADRE DE VIE

## — RÉDUISEZ VOS DÉCHETS, ON VOUS AIDE ...



Aujourd'hui, la majorité des Vendéens trient leurs emballages de façon systématique. Ce geste vertueux ne suffit plus car le meilleur déchet reste celui que nous ne produisons pas ! Sur Terres de Montaigu, un foyer de quatre personnes jette en moyenne 154 kg d'emballages par an dans les sacs jaunes, soit 85 sacs jaunes chaque année.

### Essayons de réduire ce chiffre... Comment ?

Dès la rentrée, la commune propose une conférence Zéro déchet (prévue initialement le 16 avril) ouverte à tous pour présenter des solutions pour réduire les déchets et l'impact environnemental.

### CONFÉRENCE ANIMÉE PAR ZÉRO WASTE VENDÉE

Le vendredi 10 septembre à 20h à l'Espace Culturel du Doué.  
Gratuit.  
Plus d'infos : [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)



# bon

DÉFI  
zéro déchet

pour ma planète

**Pour les personnes souhaitant aller plus loin dans la démarche, la commune met en place un défi zéro déchet en collaboration avec TRIVALIS. Le défi c'est quoi ?**

#### #1 L'objectif ?

Réduire au maximum le poids de vos déchets.

#### #2 Pour qui ?

Novice ou amateur ? Accessible à tous les foyers Cugandais, soucieux de consommer mieux pour protéger la planète.  
**Attention limité à 30 foyers**

#### #3 Comment ?

En adoptant des gestes simples mais efficaces comme :

- utiliser des contenants durables (sacs à vrac, bocaux ...)
- acheter ses produits en vrac
- fabriquer soi-même certains produits à usage courant

#### #4 Qui va m'aider ?

- 3 ateliers seront animés par Trivalis (syndicat départemental chargé du traitement des déchets) pour vous apprendre à faire vos produits (d'entretien, cosmétiques ...) et à faire vos courses autrement.
- un kit « zéro » déchet vous sera fourni (moyennant une petite participation)
- un peson vous sera prêté afin que vous puissiez peser et noter le poids de vos déchets à chaque fois que vous remplirez un sac.

#### #5 Quelle durée ?

Engagement d'environ 6 mois.

#### #6 Quelle récompense ?

Outre le fait d'une satisfaction personnelle d'avoir réussi à relever le challenge et agi pour la planète. À l'issue de ce défi, le foyer qui aura réduit le plus ses déchets se verra récompensé.

#### #7 Où s'inscrire ?

- inscription lors de la conférence
- bulletin d'inscription disponible à la mairie ou sur [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)



## – MISE EN LUMIÈRE D'UNE ASSO : LES GODILLOTS DU MINGOT ...

Émanant d'un petit groupe de marcheurs (constitué en janvier 2009) et au regard du nombre croissant de participants (70 en 2018), l'association « LES GODILLOTS DU MINGOT » a été créée. Elle permet à ses membres de pratiquer la randonnée pédestre, dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition. Elle est affiliée à la FFR (Fédération Française de Randonnée). Des marches hebdomadaires sont proposées ainsi que d'autres plus ponctuelles (par exemple sur 2 jours : golfe du Morbihan, forêt de Brocéliande, Venise Verte...) ou encore un séjour en mai organisé depuis 2011 de 5 jours en pension complète à la mer ou à la montagne, ainsi que des randonnées itinérantes (chemin de Compostelle, Bretagne...), des sorties à la journée (champignons,

pêche aux huîtres...) et d'autres sorties inédites, le tout accompagné de moments de convivialité (dégustation d'huîtres, grillades, pique-niques ...). L'association, c'est aussi des personnes investies dans la création de nouveaux circuits et une aide à la mise en œuvre du balisage.

### EN CHIFFRES :

- **13 SEPTEMBRE 2018 :** création de l'association
- **88 MEMBRES**  
44 hommes & 44 femmes
- **68 ANS** la moyenne d'âge
- **92%** sont Cugandais
- **3 GROUPES** de randonnée hebdomadaire (le jeudi), départ 9h
  - **Groupe 1 :** de 11 à 14 kms à 5km/h en moy.
  - **Groupe 2 :** environ 10 kms à 4km/h en moy.
  - **Groupe 3 :** de 3 à 6 kms, moins de 4km/h en moy.

#### 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION "LA GODILLOTTE CUGANDAISE"

le dimanche 10 avril 2022 - randonnée ouverte à tout public

**Plus d'infos :** <https://godillotsmingot.wixsite.com/godillots-du-mingot>

**Coût de la licence :** 30€

**Michel Voineau**, président, 06 15 82 31 25  
**Dominique Caillaud**, secrétaire, 07 84 66 37 10  
**Édith Bossard**, trésorière, 07 82 05 04 24



# LOISIRS

## – IL FAIT BON VIVRE À CUGAND !



Tous les ans, le Palmarès 2021 des villes et villages où il fait bon vivre classe les 34 837 communes de France selon 8 catégories et 183 critères. Pour ne citer qu'elles, les huit catégories s'appuient sur la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs et la solidarité.

### CUGAND, EN CHIFFRES...

• **2943<sup>ÈME</sup> / 34 837** communes nationales

• **19<sup>ÈME</sup> / 258** communes vendéennes

Plus d'infos : <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>

## – BALADEZ-VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS ...

"Les nombreux confinements et les restrictions kilométriques pour se déplacer ont permis de découvrir ou redécouvrir la commune. Beaucoup se sont baladés sur nos jolis sentiers pédestres des bords de Sèvre" L. CHAUVEAU, adjointe au Cadre de Vie et Sports.



**ACTUELLEMENT,  
IL EXISTE DEUX CIRCUITS BALISÉS :**

#### **Le chemin des Diligences**

5,6 km – Départ de la salle des sports

#### **Sèvre & Gaudon**

12,3 km – Départ place de la mairie

### ... BIENTÔT D'AUTRES ?

En concertation avec la municipalité et la Communauté de Communes (Office de Tourisme), Les Godillots du Mingot sont à l'étude pour proposer de nouveaux circuits (plus de précisions à venir dans les Com'Une info du second semestre).

## pratique

*On répond à vos questions*

**" Je cherche une randonnée à faire sur la commune, où puis-je me renseigner ?"**

- En mairie ou sur [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr) > Vivre et découvrir > Nature
- Plus largement sur Terres de Montaigu : auprès de l'Office de Tourisme de Terres de Montaigu au 02 51 06 39 17 ou sur [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr) > découvrir > nature > les sentiers de randonnée pédestre

# LES AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE

## — ZOOM SUR LES LOTISSEMENTS COMMUNAUX EN COURS ..

La situation géographique, le dynamisme de la commune font de Cugand une commune très prisée. Chaque semaine de nombreuses demandes sont adressées par courriel pour connaître les terrains disponibles ; les familles devancent même la mise en vente des terrains, dès qu'ils ont écho d'un nouveau lotissement, ils se présentent en mairie.

La commune pointe une grande mixité dans ses nouveaux arrivants. Les nouveaux acquéreurs sont de jeunes couples souvent avec enfants (nombreux sont les jeunes natifs Cugandais qui souhaitent rester dans leur commune d'origine) mais aussi des retraités

en provenance de la "ville" qui souhaitent retrouver la tranquillité d'une "campagne" dynamique.

Engagée dans chaque projet de lotissement communal, la municipalité mène une réflexion globale portant sur les préoccupations environnementales comme les choix énergétiques, la gestion de l'eau, les déplacements et les déchets, l'environnement sonore et climatique ainsi que l'environnement paysager et la diversité biologique.

## — LE LOTISSEMENT LES COTEAUX DE LA PALAIRE ...

- **45 611 M<sup>2</sup>** - 48 LOTS (DONT 4 LOGEMENTS SOCIAUX)
- **28 464 M<sup>2</sup>** DE SURFACE CESSIBLE
- **9 300 M<sup>2</sup>** D'ESPACES VERTS

Le lotissement est en cours d'achèvement. Les aménagements paysagers ont été conçus en tenant compte des objectifs du Plan de Gestion Différenciée de la collectivité et en gardant en tête le niveau et les contraintes d'entretien. Ces aménagements se veulent simples, durables et faciles à entretenir. Concrètement, il a été procédé à la remise en état sanitaire des haies existantes, et ce ne sont pas moins de 940 mètres de haies nouvelles placées en partie privative de façade des lots qui ont été réalisées.



Lors de la construction d'un lotissement, la commune doit tenir compte du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) commun aux communes de la Communauté de Communes Terres de Montaigu. Pour exemple, ce nouveau PLUI contraint la commune à une densité de 17 logements minimum à l'hectare. Ce règlement de référence garantit pour les années à venir, une politique d'aménagement cohérente à l'échelle du territoire.



## — LE LOTISSEMENT DU PARADIS SE PRÉPARE ...

Situé en extension du bourg, le secteur du Hameau du Paradis est relativement proche du cœur historique du bourg et de ses commerces/services. En partie sud, l'aménagement futur d'une liaison douce permettra à court terme de rejoindre la gare. Le site sera accessible par la rue du Paradis et par la rue des Bouffardières. L'aménagement paysager se distinguera en 2 espaces. La première zone conservera la végétation en place dans sa quasi-totalité et intégrera un bassin d'orage. La seconde zone revêtira un aspect davantage urbain, en cœur d'unité urbanisée.

- **45 611 M<sup>2</sup>** - 22 LOTS (DONT 1 MACROLOT DE MINIMUM 9 LOGEMENTS)
- **4 LOGEMENTS SOCIAUX** AU MINIMUM DEVRONT ÊTRE INTÉGRÉS
- **17 463 M<sup>2</sup>** DE SURFACE CESSIBLE
- **5 810 M<sup>2</sup>** D'ESPACES VERTS

### VOUS SOUHAITEZ FAIRE CONSTRUIRE DANS UN FUTUR LOTISSEMENT COMMUNAL ?

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur la liste des futurs acquéreurs en remplissant la fiche d'inscription sur demande par mail : [urbanisme@cugand.fr](mailto:urbanisme@cugand.fr) ou disponible en mairie

## — LUMIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE VINCENT ANSQUER ...

L'aménagement de la place était attendu. Le projet a été conduit par le bureau d'études de Terres de Montaigu. La conception paysagère a été confiée au cabinet SCALE (architectes-urbanistes). Les travaux ont débuté début juin pour une durée de 6 mois. La première phase concerne les travaux de réseaux. Le calendrier de réalisation a été adapté pour maintenir, autant que possible, le stationnement. Lieu de rencontre et d'accès à la mairie et aux commerces, il se veut fonctionnel, convivial, agréable. La nouvelle disposition des places de parking préservera un cône de vue sur la Mairie, dont le parvis sera réaménagé.

Nous comptons sur votre compréhension pour les perturbations que les travaux provoqueront inévitablement.

### LES + DE LA PLACE

- Borne de recharge électrique
- 29 places de stationnement (dont PMR)
- Supports pour vélos
- Éclairage LED basse consommation cheminement nocturne
- Végétalisation



# pratique

On répond à vos questions

## “Programme local de l’habitat : des aides financières ouvertes à tous ?”

Améliorer l’habitat et développer le nombre de logements sont des préoccupations majeures de Terres de Montaigu et des communes membres sur les années à venir. Pour se faire, un plan d’aides financières a été présenté dans le cadre du Programme Local de l’Habitat afin de soutenir les habitants dans la rénovation de leurs logements. Il sera corrélé à la mise en place d’un guichet unique d’informations “Mon Espace Habitat”.

Si de nombreuses aides sont déjà disponibles, Terres de Montaigu souhaite aller plus loin en permettant à tous les habitants d’être soutenus dans leurs projets d’habitat à travers des aides indexées ou non sur les revenus. L’enveloppe annuelle prévisionnelle de ces aides est de 348 000 € et surtout, elle génère des aides cumulatives des partenaires (État, Conseil Départemental de la Vendée, Agence Nationale de l’Habitat) pour un **montant total de 891 100 €** de travaux soutenus pour :

- accompagner l’amélioration énergétique,
- adapter des logements aux besoins des personnes en perte d’autonomie ou handicapées,
- produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant,
- lutter contre l’habitat indigne,
- encourager la rénovation des façades et améliorer le cadre de vie,
- soutenir l’accession à la propriété.

### Une ambition réaffirmée pour mener la transition énergétique et relancer l’économie.

Sur l’enveloppe globale des aides proposées par la collectivité, **200 000 € concernent des aides à l’amélioration de la performance énergétique des logements.** Un choix qui vient réaffirmer l’ambition des élus de Terres de Montaigu de mener la transition énergétique au plus vite.

Les élus communautaires souhaitent également que ce plan d’aides **serve la relance économique par effet levier.** En abondant les aides existantes et en créant de nouvelles, Terres de Montaigu souhaite favoriser l’ouverture de nouveaux marchés pour les artisans locaux.



# MON ESPACE HABITAT

TERRES DE MONTAIGU

## MON ESPACE HABITAT, VOUS CONNAISSEZ ?

Un lieu unique d’informations dédié à l’habitat, afin d’améliorer la qualité de réponse sur toutes vos questions concernant l’habitat et l’urbanisme, a été créé (ex : aides à la rénovation, permis de construire...). Un service qui privilégie le sur-mesure, avec pour objectif de viser la rénovation la plus performante possible et de maximiser la recherche de financements.

### « Mon espace habitat »

15 place du Champ-de-Foire  
Montaigu, 85600 Montaigu-Vendée

Ouvert le mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le vendredi de 9h30 à 17h30 (journée continue) et le samedi de 9h30 à 12h.

Tél. 02 51 46 46 14  
monespacehabitat@terresdemontaigu.fr





# VIE ÉCONOMIQUE

*“Soutenons nos entreprises, nos commerces et services locaux qui enrichissent et dynamisent notre commune” C. Barreau*

## – ILS S'INSTALLENT À CUGAND ...

### LE RASOIR DU BARBIER

COIFFEUR-BARBIER

M. PIVETEAU François  
6 rue de la Vendée  
Tél. 06 34 09 28 27  
lerasoirdubarbier.nearcut.fr

### KBS ELECTRICITÉ

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. BOU-SAFFA Karim  
23 rue de la Fabauderie  
Tél. 06 51 21 49 56  
Kbs85610@msn.com

### Marie-Sophie BOCHOT

SOPHROLOGUE

50 rue de Belle Noue  
Tél. 06 95 56 31 57  
mariesophie.pm.sophro@gmail.com  
www.mariesophiebochot.com

### Frédérique SIMON

SOPHROLOGUE

«Sophrologie caycédienne - Un autre regard»

Centre de Soins du Mingot  
38 rue du Pont  
Tél. 07 49 80 34 37  
unautreregard.sophro@gmail.com  
https://unautreregardsophro.wixsite.com/fsimon

## – D'AUTRES CHANGENT DE LOCAUX ...



### LE MINGOT D'OR

Place Vincent Ansquer

Les travaux ont commencé entre les deux cellules commerciales du Crédit Mutuel et de la coiffeuse. Une petite idée du commerçant qui vient s'installer ? C'est la Boulangerie Le Mingot d'Or (actuellement rue de la Vendée) qui viendra s'implanter pour compléter l'offre commerciale de la place Vincent Ansquer. Les travaux d'aménagement de la place Vincent Ansquer (phase 1) vont se dérouler en parallèle.

### LES ZONES D'ACTIVITÉS CUGANDAISES

• **MORTIER EST & OUEST :**  
226 605m<sup>2</sup> - 23 entreprises installées

• **LA COLARDERIE :**  
18 586m<sup>2</sup> - 3 entreprises installées

• **LE BORDAGE :**  
63 953m<sup>2</sup> - 9 entreprises installées  
(+ 3 en cours d'installation)

L'extension de la zone du Bordage est terminée. À noter que les futurs lots sont découpés selon les besoins des porteurs de projet. Quelles vont être les nouvelles entreprises ?

- CPO Carrosserie
- HR Bâti Concept
- Marqualigne

# SOCIAL

## — LUMIÈRE SUR NOS 2 EHPAD ...

La commune de Cugand dispose de deux EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). La municipalité a à cœur de développer les activités avec ces deux structures en proposant des animations intergénérationnelles (comme citées précédemment avec la chasse aux œufs), développer les activités proposées à la Médiathèque...

### EHPAD LA CHIMOTAIE

Directeur : M. Valery JEDRZEJEWSKI  
Nombre de résidents : 83  
Mail : chimotaie@mgen.fr  
Tél : 02 51 45 66 00

L'établissement de soins de suite, de rééducation et de réadaptation et EHPAD La Chimotaie - Groupe MGEN VYV est reconnu sur son territoire de Vendée, en Loire-Atlantique et sur le Maine-et-Loire pour son expertise en soins de suite cancérologie et en soins palliatifs (13 lits identifiés soins palliatifs) mais aussi pour son expertise gériatrique. Il dispose d'un plateau technique spécialisé avec un bassin de balnéothérapie, un espace de kinésithérapie et un espace d'ergothérapie. Psychologues, assistantes sociales, orthophoniste et diététicienne complètent l'offre paramédicale aux côtés d'infirmiers et d'aides-soignants formés et impliqués. Acteur mutualiste sans but lucratif participant au service public de santé, l'établissement est ouvert à toute la population pour une admission en soins de suite comme pour une admission en EHPAD.

**Les orientations en soins de suite et de réadaptation :** soins de suite en cancérologie et soins palliatifs, soins de suite personnes âgées dépendantes ou à risque de dépendance, soins de suite de rééducation.

#### LE MOT DU DIRECTEUR :

L'EHPAD adossé à la structure sanitaire, offre aux personnes âgées que nous accueillons un accès aux ressources de l'établissement de soins de suite : recours à un médecin d'astreinte 24h/24 et 365j/365, l'accès à la pharmacie d'usage intérieur et au plateau technique spécialisé.

L'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD permet de proposer une offre :

- **d'hébergement permanent** pour personnes âgées présentant une dépendance physique avec altération plus ou moins marquée de la mobilité avec un retentissement sur les actes de la vie



quotidienne. Les chambres individuelles ou pour couples ont un balcon donnant sur le parc. Des espaces de vie et d'animation dénommés « cœur de village » sont en libre accès à tous les résidents,

- **d'hébergement en unité de vie sécurisée** (14 places) des personnes désorientées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées avec des troubles du comportement rendant impossible le maintien à domicile.

#### EXISTE-T-IL DES PLACES EN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ?

Un hébergement temporaire (4 places) pour des séjours de répit de l'aidant est proposé. Il permet de prendre le relais en l'absence d'un aidant, découvrir l'EHPAD, tester la vie en collectivité, faciliter le maintien à domicile et la transition domicile-EHPAD ou accompagner le résident dans la recherche d'une place définitive en EHPAD. Le séjour en hébergement temporaire est limité à 90 jours par an.

#### LE + DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement a à cœur d'adapter son offre et ses prises en charges aux évolutions des besoins de santé de la population dans une logique de parcours de soins, de santé et de vie. Il dispose depuis 2014 d'une équipe mobile d'appui d'adaptation et de réadaptation (EQAAR) qui intervient à domicile dans le cadre du repérage et de la prévention des fragilités des personnes âgées. L'établissement est engagé aussi dans une coopération avec les professionnels du premier recours. Il est adhérent à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Terres de Montaigu.



## ASSOCIATION SAINT GABRIEL

Directeur : M. Michael GRILLOT  
Nombre de résidents : 89  
Mail : ehpad.stgabriel@orange.fr  
Tél. : 02 41 52 15 41

L'Association Saint Gabriel, représentée par son Président, M. FAUCONNIER Christian et son Directeur, M. GRILLOT Michael, est gestionnaire d'un EHPAD accueillant 89 résidents :

- 85 en hébergement permanent
- 4 en hébergement temporaire (séjour maximum de 3 mois)

L'association bénéficie d'une Unité pour Personnes Agées Désorientées (UPAD) accueillant 16 résidents. Il s'agit d'un lieu de vie sécurisé, accueillant et stimulant pour les personnes accompagnées au sein de cette unité. Une équipe pluridisciplinaire (Médecin Coordonnateur, Infirmières, Psychologue, Ergothérapeute, Aides-Soignants, Aides Médico-Psychologiques, Animatrice, Agents de service, Cuisiniers, Agent de maintenance, Assistantes administratives) œuvrent au quotidien afin d'assurer un service et un accompagnement de qualité, au plus proche du résident.

### LE MOT DU DIRECTEUR :

L'entrée dans un établissement pour personnes âgées est une étape importante. Au-delà du choix d'un lieu d'accueil et de soins, il s'agit en premier

lieu du choix d'un lieu de vie. Au sein de l'EHPAD Saint Gabriel, nous proposons un lieu apaisant, entièrement restructuré, implanté en plein centre bourg et disposant d'un magnifique parc arboré. Nous nous appuyons sur une équipe pluridisciplinaire qui met tout en œuvre pour offrir aux résidents un accompagnement adapté à leurs besoins et attentes, à leur sécurité et confort avec des animations et des loisirs, selon leurs envies. Nous privilégions le lien social, familial et prônonons l'ouverture sur l'extérieur. C'est donc avec grand plaisir que nous vous invitons à venir nous rencontrer ou à nous contacter après la consultation de ces pages. Soyez assurés de notre écoute.

### EXISTE-T-IL DES PLACES EN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ?

4 places sont consacrées pour l'hébergement temporaire (séjour maximum de 3 mois).

### LE + DE L'ÉTABLISSEMENT

L'association bénéficie d'une Unité pour Personnes Agées Désorientées (UPAD) accueillant 16 résidents. Il s'agit d'un lieu de vie sécurisé, accueillant et stimulant pour les personnes accompagnées au sein de cette unité.

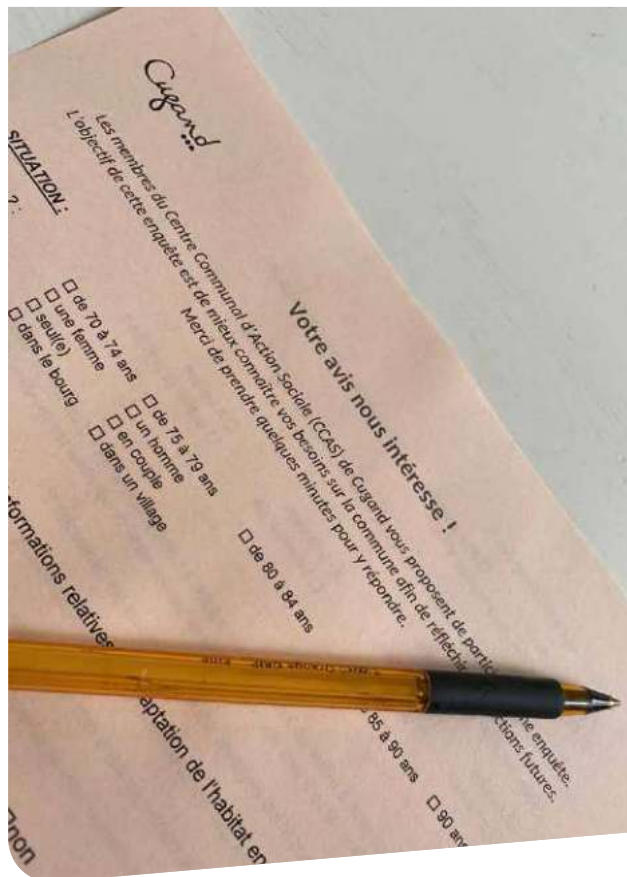


# – VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ET VOS RÉPONSES SONT UTILES ...

La commission Affaires Sociales et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) remercient toutes les personnes ayant répondu au questionnaire distribué en janvier avec les pochettes gourmandes. Sur 370 pochettes distribuées, 48 personnes ont répondu à cette enquête (soit 13%). Ces réponses sont une base de réflexion pour la commission Affaires Sociales pour travailler sur 2 aspects :

- La communication relative à des aides ou dispositifs existants (transport solidaire, adaptation de l'habitat).
- Les actions à mettre en place et à proposer aux aînés en termes d'animation, de prévention de l'isolement, etc...

L'action de la commission Affaires Sociales n'est pas forcément une question de quantité mais de qualité. Même si nous pouvons apporter une aide, un conseil, un soutien à une poignée de personnes, il faut déjà s'en satisfaire. À titre d'exemple, la commission Affaires Sociales et le CCAS envisagent au courant du mois de juillet d'aller faire une visite de courtoisie à une dizaine de personnes qui ont indiqué dans leur réponse se sentir seules et avoir envie de visite.



Le traditionnel repas des aînés sera organisé le **mardi 12 octobre 2021** à l'Espace Culturel du Doué.

## pratique

On répond à vos questions

#1

### Qu'est-ce que le transport solidaire ?

À Cugand, le transport solidaire existe depuis septembre 2015. Il consiste à accompagner des personnes de tout âge (enfant accompagné) et dépourvues de véhicule, dans leurs déplacements tels que pour aller chez le médecin ou se rendre à un après-midi récréatif... Aujourd'hui, ce sont 23 chauffeurs qui se relaient. Il repose sur leur bénévolat, un grand merci à eux pour leur efficacité et leur disponibilité.

#2

### Je souhaite devenir chauffeur bénévole ?

Toute personne, ayant son permis et une voiture, qui aime le lien social peut devenir chauffeur. Un entretien au préalable avec Laurence GRONDIN, adjointe aux Affaires Sociales est nécessaire.

#3

### Quelles sont les démarches à effectuer pour être bénéficiaire ?

Katelle, utilisatrice régulière et conquise : «En arrivant à Cugand nous avons fait le choix de n'avoir qu'une seule voiture, pour des raisons écologiques et

économiques. J'exerce mon activité professionnelle à mon domicile mais parfois je dois effectuer des déplacements. C'est dans ce cas que j'utilise le service de transport solidaire pour me rendre à la gare. C'est un peu moins vrai actuellement avec l'offre des trains qui a augmenté sur Cugand. Les conducteurs sont toujours très accueillants et très sympathiques. Ils sont géniaux ! Pour les démarches, je contacte la mairie, je n'ai jamais de lien direct avec les chauffeurs. Les prix sont très intéressants».

**Plus d'infos :** contactez la mairie au 02 51 43 70 70 ou [mairie@cugand.fr](mailto:mairie@cugand.fr)

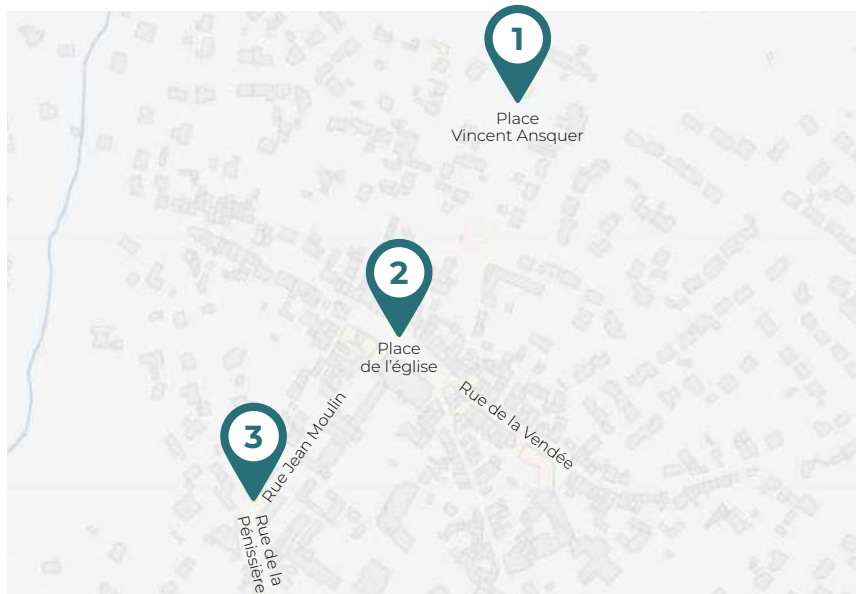


# DÉCRYPTAGE

## — PROTECTION DES BIENS & DES PERSONNES ...

Les élus de Terres de Montaigu poursuivent leurs actions en faveur de la protection des biens et des personnes. Alors que les atteintes aux biens et à la tranquillité publique représentent près des trois quarts des actes de délinquance sur le territoire, le conseil municipal a souhaité saisir l'opportunité du projet de déploiement de la vidéoprotection à l'échelle intercommunale pour implanter 3 caméras sur la commune. Terres de Montaigu, porteur du projet, coordonne et finance le schéma directeur (matériel, installation et transmission et maintenance), la commune elle, gèrera les frais annexes (aménagement intérieur ex : câblage.../ aménagements extérieurs ex : mâts, signalétique...)

Ce dispositif est très encadré par la loi car seulement la voie publique peut être visionnée et en aucun cas les lieux privés (**ce qui différencie ce dispositif de la vidéosurveillance**). Les zones vidéo protégées ont été établies en collaboration avec la police municipale et les services techniques, selon la faisabilité technique et la pertinence de protéger certains sites. Elles seront installées courant du premier semestre 2022.



### INSTALLATION DE CAMÉRA DE VIDÉO-PROTECTION : OÙ SERONT-ELLES SITUÉES ?

- 1 Place Vincent Ansquer
- 2 Place de l'Eglise
- 3 Carrefour rue Jean Moulin et rue de la Pénissière

Les 3 caméras sont positionnées selon les flux traversants la commune et seront axées sur des zones importantes : les écoles et commerces.



### ATTENTION NE PAS CONFONDRE VIDÉOPROTECTION ET VIDÉOSURVEILLANCE

**VIDÉOPROTECTION :** les caméras filment la voie publique et les lieux ouverts au public (aucune surveillance des espaces privés). Terres de Montaigu a choisi de ne pas créer de centre de supervision avec un contrôle 24h/24h mais uniquement d'avoir recours à un visionnage des vidéos lors d'un délit constaté et uniquement sur ordre de l'Officier de Police Judiciaire

**VIDÉOSURVEILLANCE :** les caméras filment les lieux non ouverts au public (réserve d'un magasin, entrepôt)

### 4 ENJEUX DANS CE DÉPLOIEMENT :



**DISSUADER**



**RASSURER LA POPULATION**



**FACILITER LES ENQUÊTES :**

Outil complémentaire pour les 7 agents qui composent la police municipale, qui ne consultent ces images qu'après un délit constaté et uniquement sur ordre de l'Officier de Police Judiciaire.



**LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE**

# FINANCES

Le budget 2021 est l'illustration des engagements pris devant les Cugandais en mars 2020. Il est marqué par une stabilité au niveau fiscal et une diminution de la dette sans pour autant renoncer à une politique d'investissement ambitieuse, c'est le synonyme d'une bonne santé financière de la commune. De grands projets vont voir le jour, comme l'extension des bâtiments du pôle enfance, la rénovation de la mairie ou l'aménagement de la place Vincent Ansqer.

La différence majeure avec les années précédentes est le basculement d'une partie des dépenses vers le budget de fonctionnement, ce qui est lié aux dépenses «Covid» mais aussi pour répondre à des priorités que nous nous sommes fixé comme :

- plus d'encadrement de nos enfants lié au protocole sanitaire
- plus d'activités pour la jeunesse
- un renforcement des travaux en régie pour un embellissement de notre commune
- une proposition culturelle accessible à tous

## POUR MIEUX COMPRENDRE...

### Section de fonctionnement

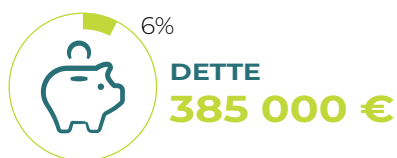
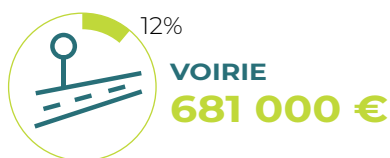
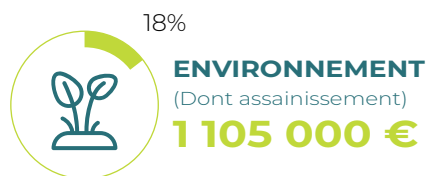
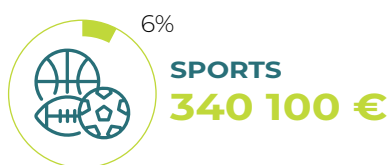
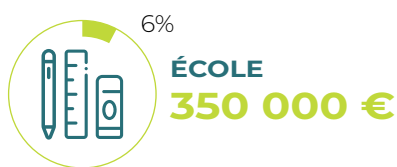
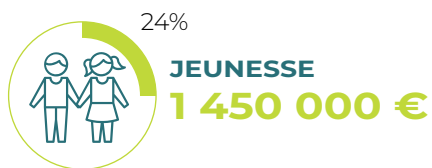
(Recettes & Dépenses) : Elle regroupe tout ce qui concerne les activités en services "quotidiens" de la collectivité ainsi que les dépenses indispensables à son fonctionnement.

### Section d'investissement

(Recettes & Dépenses) : Elle concerne tout ce qui touche à l'équipement de la commune et au financement de ses réalisations.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **4,6** millions d'euros d'investissements (budget général)
- **2,9** millions d'euros de dépense de fonctionnement
- Autofinancement 2021 : **331 000 €**
- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- **Pas de dette** nouvelle en 2021







— **ZOOM** SUR LE POURCENTAGE DU BUDGET DIRECTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ..



**= 1 105 000 €**  
SOIT 18%

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DES BÂTIMENTS

**= 560 000 €**

ÉCO-PÂTURAGE  
ET GESTION DIFFÉRENCIÉE

**= 50 000 €**

DÉPLACEMENT  
DOUX

**= 75 000 €**

ESPACES VERTS  
ET PLANTATIONS

**= 90 000 €**

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC

**= 30 000 €**

RÉNOVATION DES RÉSEAUX  
D'EAUX USÉES

**= 300 000 €**

# ESPACE D'EXPRESSION

## **L'ÉNERGIE PLURIELLE POUR CUGAND : MME BARREAU**

Le premier semestre 2021, nous a permis de mettre sur les rails, malgré la pandémie de nombreux sujets qui sont au cœur des engagements que nous avons pris devant vous il y a un peu plus d'un an.

La jeunesse pour commencer, avec la poursuite et l'achèvement d'une partie du nouveau bâtiment du périscolaire, mais aussi la réflexion autour du futur pôle jeunesse au niveau des anciens vestiaires du complexe sportif. La restauration scolaire va évoluer vers plus de produits bio et locaux, ce choix est en parfaite cohérence avec les objectifs environnementaux que nous nous sommes fixé.

Notre équipe a également anticipé et préparé la sortie de cette crise. En

vous proposant dès que cela a été possible des premiers rendez-vous pour nous retrouver et faire que notre commune renoue avec sa vitalité et sa convivialité : concert sur les bords de Sèvre, journée écocitoyenne, exposition photos en plein air en ayant toujours en tête le mariage le plus harmonieux entre notre riche patrimoine naturel et des offres culturelles accessibles au plus grand nombre.

Enfin, la majorité est au travail sur de nombreux sujets qui vous préoccupent et nous vous présenterons dans les mois qui viennent nos réflexions sur des projets comme la passerelle qui reliera notre commune avec celle de Gétigné ou l'aménagement de la Mairie et de la place Vincent Ansqer. Malgré une opposition dogmatique, nous relèverons

les défis qui se présenteront devant nous, comme la poursuite du développement de notre commune ainsi que la sécurité. Depuis quelques mois des actes d'incivilité nuisent à notre qualité de vie. En adhérant au dispositif de vidéoprotection, proposé par la Communauté de Communes Terres de Montaigu, nous souhaitons rassurer la population. Nous bâtirons avec vous une commune solidaire et dynamique et nous ne céderons pas à la division que certains essayent de distiller.

Alors que nous commençons à goûter aux joies de nous retrouver après des mois de privation, nous vous souhaitons une belle période estivale à Cugand ou ailleurs.



## **FAIRE ÉQUIPE ET CHOISIR : M. SENELLE**

1 an déjà,

Comme nous nous y attendions, de nombreuses décisions de la majorité ne font pas l'objet de concertation ni de discussions :

Mise en place de caméras de surveillance : ce point n'était pas au programme de Madame BARREAU, qui cède à la mode des discours sécuritaires de certains candidats à l'élection présidentielle ou régionales, alors qu'il est prouvé qu'elles ne sont d'aucune utilité, a fortiori dans notre paisible commune.

Augmentation arbitraire des tarifs de la cantine de près de 10 % sans avoir connaissance des nouveaux coûts.

Attribution de la subvention de fonctionnement à l'école privée inférieure

de plus de 9 K€ de ce que prévoit la loi : le coût d'un élève du public = le coût d'un élève du privé!

Instauration d'une amende de 30 € minimum pour un livre perdu à la médiathèque quelle que soit sa valeur !

Prise en charge de travaux extérieurs au lotissement de la Palairie qui majora le prix au M2 de 10 € !

Réalisation du lotissement du Paradis dans une zone boisée et humide induisant des parcelles toutes inférieures ou égale à 300 M2 !

Nos propositions ne sont pas entendues : Baisse des tarifs de la cantine, incitation au maraîchage bio pour fournir la cantine, déploiement massif immédiat de pistes cyclables, création d'une maison de la jeunesse, rénovation du complexe sportif, construction de logements T2 pour les personnes

âgées et la jeunesse, abandon du lotissement du Paradis pour en faire un parc paysager.

La jeunesse et l'environnement ne sont pas les priorités de la majorité, les actes sont plus forts que les discours. Les sportifs Cugandais partent dans les communes voisines où ils sont mieux considérés.

La majorité de Gétigné, consulte sa population pour le projet d'aménagement du bourg, travaille intelligemment avec la liste minoritaire, oui c'est possible ! mais pas à Cugand !

Le contexte sanitaire va nous permettre prochainement de mettre en place nos permanences en Mairie, nous vous informerons du calendrier. Page Facebook : Faire Equipe et Choisir



## **ALTERNATIVE CUGAND DÉMOCRATIE SOLIDARITÉ :**

### **M. TURMEAU**

Souriez !

La fin des confinements successifs, en souhaitant qu'elle soit pérenne, est très attendue après plus d'une année de crise sanitaire, éprouvante pour les plus fragiles d'entre nous : précaires, jeunes, personnes âgées, salariés dits de première ligne aussi vite encensés qu'oubliés.

Cette fin de confinement sera l'occasion de nous retrouver, ensemble, pour un moment fraternel. Comme chaque 14 juillet, nous organisons un temps convivial, d'échange, républicain et citoyen. Il sera l'occasion de partager nos points de vue, c'est plus que nécessaire pour échafauder les changements dans notre commune. Si nous voulons créer de nouvelles

solidarités, revitaliser la démocratie, donner toute sa place à l'écologie, retrouvons-nous dès 12h, sur le site du Moulin à Foulon.

Souriez,

La majorité municipale, dans sa grande générosité a décidé, et c'est un long combat de notre groupe, d'instaurer les quotients familiaux dans la tarification de la cantine scolaire ! Une avancé en trompe l'œil dans la mesure où le nombre de tranches (3) ne représente en rien la diversité des situations sociales des cugandais. Dans les faits, très peu de familles seront concernées. De plus, les tarifs de la cantine augmenteront sans même connaître les offres des nouveaux prestataires.

Enfin, souriez, vous êtes filmés !

Des caméras dites de « vidéo protection » seront installées dans notre

commune. Une hérésie au regard du coût de ces installations, des faits constatés dont on attend toujours de connaître les chiffres sur la commune, de l'efficacité de ce dispositif dont il a été maintes fois prouvé qu'il n'avait aucun intérêt significatif et enfin, de nos libertés à nous déplacer sans nous sentir épiés que la majorité a unanimement piétinées !

Alternative Cugand Démocratie Solidarité – 06.11.68.13.40



# INFOS MUNICIPALES



## Nos félicitations aux heureux parents

**Gaspard BONHOMMEAU**

Né le 04/01/2021

**Nassim CHEVALIER**

Né le 12/01/2021

**Lina BILLAUD**

Née le 12/01/2021

**Malo BARILLÈRE**

Né le 18/01/2021

**Jules BOUARD**

Né le 19/01/2021

**Hanaé GUIBERT**

Née le 19/02/2021

**Hugo LEFEUVRE**

Né le 22/02/2021

**Pablo MÉNORET DE ANDA**

Né le 26/02/2021

**Youri OHEIX BLANDIN**

Né le 25/03/2021

**Victoire MERCIER**

Née le 06/04/2021

**Gabin BRISSON**

Né le 10/04/2021

**Julia DOUILLARD**

Née le 01/05/2021

**Axel LE GRÉGAM**

Né le 01/05/2021

**Hanaé TESSIER LUCAS**

Née le 05/05/2021

**Louna CAILLOL**

Née le 05/05/2021

**Nino FOUCHER**

Né le 07/05/2021

**Morgan PIED**

Né le 09/05/2021

**Mia NOURRY**

Née le 08/05/2021

**Marin CASTIGNOLLES**

Né le 06/06/2021

**Lucas ABÉLARD**

Né le 07/06/2021



## Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

**Stéphanie LAMBERT et Anthony JAMIN**

23 janvier 2021

**Élodie BRILLART et François JAUMOILLÉ**

08 mai 2021

**Mélanie DUTOIS et Clément QUÉRÉ**

29 mai 2021

**Estel CHAMBRELAN et François GUINAUDEAU**

12 juin 2021

**Éric GABORIT et Maxime GRELIER**

19 juin 2021



## Nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

**Gaston FRAYSSE (97 ans)**

Décédé le 02/01/2021

**Jean-Louis NERRIÈRE (74 ans)**

Décédé le 17/01/2021

**André GRAVELEAU (89 ans)**

Décédé le 19/01/2021

**Suzanne LITOU (76 ans)**

Décédée le 19/01/2021

**Antoine GODET (86 ans)**

Décédé le 22/01/2021

**Élisa MOREL (92 ans)**

Décédée le 23/01/2021

**Fernand HÉRAULT (103 ans)**

Décédé le 23/01/2021

**Marie-Louise DURAND (91 ans)**

Décédée le 26/01/2021

**Jeannine ALBERT (81 ans)**

Décédée le 31/01/2021

**Suzanne LAIN (101 ans)**

Décédée le 02/02/2021

**Hubert PELLETREAU (88 ans)**

Décédé le 03/02/2021

**François PÉRON (69 ans)**

Décédé le 09/02/2021

**Marcel COILLARD (91 ans)**

Décédé le 20/02/2021

**Pierre OUVRARD (89 ans)**

Décédé le 24/02/2021

**Fernand HUCHET (91 ans)**

Décédé le 28/02/2021

**Lucien HEINTZ (78 ans)**

Décédé le 01/03/2021

**Denise MARCOU (91 ans)**

Décédée le 20/03/2021

**Léone MILLET (94 ans)**

Décédée le 01/04/2021

**Jean-Paul HERVOUET (91 ans)**

Décédé le 03/04/2021

**Thérèse BARBEAU (82 ans)**

Décédée le 05/04/2021

**Monique COUPRIE (74 ans)**

Décédée le 15/05/2021

**Laurent HERVOUET (59 ans)**

Décédé le 28/05/2021

**Jean PLESSIS (83 ans)**

Décédé le 10/06/2021

**Marcelle BEAUFRETON (98 ans)**

Décédée le 12/06/2021

**Béatrice PREYALE DIT IMPÉRIAL**

(78 ans)

Décédée le 26/06/2021

### INFOS PRATIQUES :

- Les sacs jaunes sont disponibles en mairie
- Fermeture Congés d'été

**Médiathèque :** du 1<sup>er</sup> au 15 août 2021

**Pôle Enfance :** du 1<sup>er</sup> au 22 août 2021

**Mairie :** 7 août et 14 août

Du 1<sup>er</sup> au 15 août : lundi - mardi - jeudi et vendredi 9h à 12h30 et le mercredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h



*Parenthèse*  
**CULTURELLE**



**SAISON  
2021- 2022**

[www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)

*Cugand*